



Assemblée générale

Distr.: Limitée
2 décembre 2002

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarantième session
Vienne, 17-28 février 2003

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration du Président.
3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
5. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
7. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
8. Moyens et mécanismes de renforcement de la coopération interinstitutions et d'intensification de l'utilisation des applications des techniques spatiales et des services spatiaux au sein des organismes des Nations Unies et entre eux.
9. Exploitation d'un système spatial mondial intégré de gestion des catastrophes naturelles.
10. Débris spatiaux.
11. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.



12. Mobilisation de ressources financières pour développer la capacité en matière d'application des sciences et des techniques spatiales.
13. Utilisation des techniques spatiales à des fins médicales et sanitaires.
14. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique.
15. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Annotations*

2. Déclaration du Président

Une fois l'ordre du jour adopté, le Président fera une déclaration retraçant les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité scientifique et technique qui sont survenus depuis sa trente-neuvième session. Après cette déclaration, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales

Les rapports annuels des États Membres sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité (A/AC.105/788). Il a été proposé, à titre indicatif, que les déclarations faites au titre de ce point de l'ordre du jour ne dépassent pas 5 à 10 minutes (voir A/AC.105/786, par. 16).

4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Au paragraphe 19 de sa résolution 57/116 du 11 décembre 2002, l'Assemblée générale a décidé que le Sous-Comité convoquerait de nouveau le Groupe de travail plénier afin qu'il examine le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

Les vues du Sous-Comité concernant le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, y compris les activités pour la période 2001-2003, figurent dans son rapport sur sa trente-neuvième session (A/AC.105/786, par. 28 à 40). Celles du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique figurent dans son rapport sur les travaux de sa quarante-cinquième session¹. Au paragraphe 22 de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a approuvé le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales pour 2003, tel que proposé au Comité par le Spécialiste des applications des techniques spatiales (voir A/AC.105/773, sect. II à IV).

Le Sous-Comité sera saisi du rapport du Spécialiste sur la mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales en 2002 et 2003, ainsi que d'une liste des États qui contribuent au Fonds d'affectation spéciale pour le Programme (A/AC.105/790).

* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 20 (A/57/20)*, par. 49 à 67.

Le Sous-Comité sera également saisi des rapports ci-après concernant les stages de formation, colloques et ateliers organisés en 2002 dans le cadre du Programme:

a) Rapport de l'Atelier ONU/Inde sur les systèmes de recherche et de sauvetage assistés par satellite, tenu à Bangalore (Inde) du 18 au 22 mars 2002 (A/AC.105/783);

b) Rapport du troisième Atelier ONU/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, tenu à Santiago du 1^{er} au 5 avril 2002 (A/AC.105/795);

c) Rapport du douzième Stage international ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection, tenu à Stockholm et Kiruna (Suède) du 2 mai au 8 juin 2002 (A/AC.105/796);

d) Rapport de l'Atelier régional de l'ONU pour l'Afrique sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes, tenu à Addis-Abeba du 1^{er} au 5 juillet 2002 (A/AC.105/794);

e) Rapport du quatrième Atelier ONU/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite, à l'intention des pays d'Afrique et d'Asie occidentale, tenu à Lusaka du 15 au 19 juillet 2002 (A/AC.105/785);

f) Rapport de l'Atelier ONU/Afrique du Sud/Agence spatiale européenne sur l'utilisation des techniques spatiales au service du développement durable, organisé à l'appui du Sommet mondial sur le développement durable à Stellenbosch (Afrique du Sud) du 21 au 23 août 2002 (A/AC.105/797);

g) Rapport du troisième Colloque ONU/Autriche/Agence spatiale européenne sur la promotion de la participation des jeunes aux activités spatiales, tenu à Graz (Autriche) du 9 au 12 septembre 2002 (A/AC.105/793);

h) Rapport du onzième Atelier ONU/Agence spatiale européenne sur les sciences spatiales fondamentales, tenu à Córdoba (Argentine) du 9 au 13 septembre 2002 (A/AC.105/784);

i) Rapport de l'Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur le thème "Des solutions spatiales à des problèmes mondiaux: constituer des partenariats avec toutes les parties prenantes à la sécurité et au développement de l'homme", tenu à Houston (États-Unis d'Amérique) du 10 au 12 octobre 2002, pendant le deuxième Congrès mondial de l'espace (A/AC.105/798);

j) Rapport du troisième Atelier ONU/Académie internationale d'astronautique sur les petits satellites au service des pays en développement: au-delà du transfert de technologie, tenu à Houston (États-Unis d'Amérique) le 12 octobre 2002, pendant le deuxième Congrès mondial de l'espace (A/AC.105/799);

k) Rapport de la Réunion internationale d'experts ONU/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite, tenue à Vienne du 11 au 15 novembre 2002 (A/AC.105/801).

5. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Au paragraphe 19 de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a décidé que le Sous-Comité convoquerait de nouveau le Groupe de travail plénier pour qu'il examine l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).

Au paragraphe 26 de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction les travaux accomplis, sous la direction des États Membres volontaires, par les 11 équipes que le Comité avait créées, à sa quarante-quatrième session, pour appliquer les recommandations d'UNISPACE III, et est convenue que les États Membres devraient apporter leur plein appui aux équipes dans l'exécution de leurs travaux. À sa quarante-cinquième session, le Comité est convenu qu'il était important que toutes les équipes continuent à lui faire rapport ainsi qu'à son Sous-Comité scientifique et technique².

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport présentant sous forme de tableau des informations actualisées sur l'application des recommandations d'UNISPACE III (A/AC.105/C.1/L.262).

Au paragraphe 28 de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Comité avait commencé ses travaux en vue d'établir un rapport qu'il lui présenterait, de façon qu'elle puisse, à sa cinquante-neuvième session, examiner et évaluer l'application des conclusions d'UNISPACE III et étudier de nouvelles mesures et initiatives. L'Assemblée est également convenue à ce sujet que le groupe de travail créé par le Comité pour établir le rapport devrait se réunir de nouveau pendant la quarante-sixième session du Comité. D'après le calendrier adopté par le groupe de travail du Comité pour l'établissement du rapport, le Sous-Comité devrait, à sa quarantième session, compiler les contributions et recommandations afin que le groupe de travail les examine à la quarante-sixième session du Comité. Les actions concrètes à entreprendre par le Sous-Comité sont énumérées dans le rapport du groupe de travail³.

6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

Au paragraphe 16 a) de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa quarantième session.

7. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Au paragraphe 16 b) de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa quarantième session, conformément au plan de travail adopté par ce dernier à sa trente-cinquième session (A/AC.105/697, annexe III, appendice). Au

² Ibid., par. 44.

³ Ibid., annexe I, par. 14.

paragraphe 20 de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a décidé que le Sous-Comité convoquerait de nouveau son Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace. D'après le plan de travail, le Sous-Comité devrait déterminer à sa quarantième session s'il convient ou non d'adopter de nouvelles mesures au vu des informations figurant dans le rapport élaboré par le Groupe de travail dans le cadre du plan de travail et intitulé "Examen de documents internationaux et de procédures nationales pouvant présenter un intérêt pour les utilisations pacifiques des sources d'énergie nucléaires dans l'espace" (A/AC.105/781).

Comme le Sous-Comité en est convenu à sa trente-neuvième session (A/AC.105/786, par. 77), le Groupe de travail, se fondant sur les travaux effectués entre la trente-neuvième et la quarantième session du Sous-Comité, proposera au Sous-Comité un choix d'options en vue de l'examen des mesures supplémentaires éventuelles qui pourraient être jugées appropriées en ce qui concerne les sources d'énergie nucléaires dans l'espace, y compris la possibilité d'élaborer un nouveau plan de travail pluriannuel. La proposition du Groupe de travail sera distribuée sous la cote A/AC.105/C.1/L.261 en vue de son examen par le Sous-Comité.

8. Moyens et mécanismes de renforcement de la coopération interinstitutions et d'intensification de l'utilisation des applications des techniques spatiales et des services spatiaux au sein des organismes des Nations Unies et entre eux

Au paragraphe 16 b) de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question conformément au plan de travail qu'il a adopté à sa trente-septième session (A/AC.105/736, annexe II, par. 40). D'après le plan de travail, le Sous-Comité devrait, à sa quarantième session, élaborer des propositions précises et concrètes et, au besoin, des plans d'action visant à resserrer la coopération interinstitutions au sein du système des Nations Unies dans le domaine de l'exploitation de l'espace et à intensifier l'utilisation des applications des techniques spatiales et des services spatiaux au sein du système en général et de certains organes qui en font partie.

La vingt-troisième Réunion interorganisations sur les activités spatiales se tiendra à Vienne du 22 au 24 janvier 2003. Le rapport de la Réunion (A/AC.105/791) ainsi que le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: programme de travail pour 2003, 2004 et les années suivantes (A/AC.105/792) seront mis à la disposition du Sous-Comité.

Le Sous-Comité, à sa trente-neuvième session, a invité l'Agence spatiale européenne, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et d'autres organismes participant à leur initiative visant à utiliser la télédétection à l'appui de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel⁴, ainsi que les gouvernements, à présenter leurs données d'expérience au Sous-Comité à sa quarantième session (A/AC.105/786, par. 87). Le Sous-Comité a donné son accord pour que ces exposés soient complétés par de brefs rapports d'autres entités des Nations Unies sur leur utilisation des techniques de télédétection.

⁴ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1037, n° 15511.

9. Exploitation d'un système spatial mondial intégré de gestion des catastrophes naturelles

Au paragraphe 16 b) de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question conformément au plan de travail qu'il a adopté à sa trente-septième session (A/AC.105/736, annexe II, par. 41). D'après le plan de travail, le Sous-Comité devrait, à sa quarantième session, examiner les structures mondiales opérationnelles qui permettraient éventuellement d'assurer la gestion des catastrophes naturelles en utilisant au maximum les systèmes spatiaux existants et prévus.

10. Débris spatiaux

Au paragraphe 16 b) de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question conformément au plan de travail qu'il a adopté à sa trente-huitième session (A/AC.105/761, par. 130). D'après le plan de travail, le Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux présentera au Sous-Comité, à sa quarantième session, ses propositions concernant la réduction des débris spatiaux, établies sur la base d'un consensus entre ses membres (A/AC.105/C.1/L.260). Les États Membres devront examiner les propositions du Comité de coordination ainsi que les modalités d'approbation de la mise en œuvre de ces propositions.

Conformément au paragraphe 32 de la résolution 57/116 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant les informations que celui-ci a reçues des États Membres en ce qui concerne la recherche nationale sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaires et les problèmes relatifs à leur collision avec des débris spatiaux (A/AC.105/789).

11. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement

Au paragraphe 16 c) de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question comme thème de discussion distinct.

Conformément à la recommandation faite par le Sous-Comité à sa trente-neuvième session (A/AC.105/786, par. 131), l'Union internationale des télécommunications, l'Union astronomique internationale et l'Organisation de coopération et de développement économiques ont été invitées à présenter des exposés sur l'état de leurs travaux sur les interférences radioélectriques en radioastronomie.

12. Mobilisation de ressources financières pour développer la capacité en matière d'application des sciences et des techniques spatiales

Au paragraphe 16 c) de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question comme thème de discussion distinct.

13. Utilisation des techniques spatiales à des fins médicales et sanitaires

Au paragraphe 16 c) de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question comme thème de discussion distinct.

14. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique

Au paragraphe 17 de sa résolution 57/116, l'Assemblée générale a noté qu'à sa quarantième session, le Sous-Comité soumettrait au Comité un projet d'ordre du jour provisoire pour sa quarante et unième session. Conformément à un accord intervenu au sein du Comité à sa quarante-deuxième session, les débats sur ce point devraient notamment permettre de déterminer les sujets devant être examinés en tant que thèmes de réflexion individuels ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels, en se fondant essentiellement sur les résultats d'UNISPACE III⁵. Conformément au paragraphe 19 de la résolution 57/116, cette question sera examinée par le Groupe de travail plénier qui sera convoqué de nouveau à la quarantième session du Sous-Comité.

Colloque sur les applications de la navigation par satellite

Conformément au paragraphe 18 de la résolution 57/116, un colloque sur les applications de la navigation par satellite et leurs avantages pour les pays en développement sera organisé par le Comité de la recherche spatiale et la Fédération internationale d'astronautique les 17 et 18 février 2003 dans l'après-midi.

⁵ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément n° 20 et rectificatif (A/54/20 et Corr.1), annexe I, sect. A.

Annexe

Calendrier indicatif des travaux^a

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Semaine du 17 au 21 février 2003		
Lundi 17 février	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Déclaration du Président Point 3. Débat général Point 7. Sources d'énergie nucléaires ^b	Point 3. Débat général Colloque sur les applications de la navigation par satellite
Mardi 18 février	Point 3. Débat général Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^c	Point 3. Débat général Colloque sur les applications de la navigation par satellite
Mercredi 19 février	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^c Point 5. UNISPACE III ^c Point 6. Télédétection	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ^c Point 5. UNISPACE III ^c Point 6. Télédétection
Jeudi 20 février	Point 5. UNISPACE III ^c Point 6. Télédétection Point 7. Sources d'énergie nucléaires ^b	Point 5. UNISPACE III ^c Point 7. Sources d'énergie nucléaires ^b Point 8. Coopération interinstitutions
Vendredi 21 février	Point 5. UNISPACE III ^c Point 7. Sources d'énergie nucléaires ^b Point 8. Coopération interinstitutions Point 9. Gestion des catastrophes	Point 7. Sources d'énergie nucléaires ^b Point 8. Coopération interinstitutions Point 9. Gestion des catastrophes
Semaine du 24 au 28 février 2003		
Lundi 24 février	Point 8. Coopération interinstitutions Point 9. Gestion des catastrophes Point 10. Débris spatiaux	Point 9. Gestion des catastrophes Point 10. Débris spatiaux

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mardi 25 février	Point 10. Débris spatiaux Point 11. Orbite des satellites géostationnaires Point 12. Mobilisation de ressources financières	Point 10. Débris spatiaux Point 11. Orbite des satellites géostationnaires Point 12. Mobilisation de ressources financières
Mercredi 26 février	Point 10. Débris spatiaux Point 13. Utilisation des techniques spatiales à des fins médicales et sanitaires	Point 13. Utilisation des techniques spatiales à des fins médicales et sanitaires Point 14. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session du Sous-Comité ^c
Judi 27 février	Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace ^b Point 14. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session du Sous-Comité ^c	Adoption du rapport du Groupe de travail plénier ^c Point 15. Rapport au Comité
Vendredi 28 février	Point 15. Rapport au Comité	Point 15. Rapport au Comité

^a À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États Membres devraient continuer de recevoir un calendrier indicatif des travaux, ne préjugant pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 168 et 169 b)).

^b Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué conformément au paragraphe 20 de la résolution 57/116 de l'Assemblée générale, se réunira parallèlement aux séances plénières du Sous-Comité. Le Sous-Comité examinera le point 7 le lundi 17 février, afin de convoquer de nouveau le Groupe de travail et de lui permettre de commencer ses délibérations. Après en avoir débattu en séance plénière les 20 et 21 février, le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 27 février pour adopter le rapport du Groupe de travail.

^c Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 19 de la résolution 57/116 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen des points 4, 5 et 14 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ces points le jeudi 27 février en vue d'adopter le rapport du Groupe.